



Inscriptions à l'école

Rentrée 2026/2027

Les inscriptions se font en deux temps :

1- En mairie :

Du 27 avril au 29 mai 2026

Vous pouvez demander le dossier à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouvertures ou le trouver sur le site internet de la mairie.

A personne en charge du guichet famille pourra vous recevoir les lundis ; jeudis et vendredi matin. Pour cela, prendre rendez-vous par mail : guichet.familles@mairie-chorges.fr

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR :

- Livret de famille (parents et enfant)
- Carnet de vaccinations à jour
- Attestation d'assurance responsabilité civile scolaire et extrascolaire (possibilité de fournir l'attestation à la rentrée)
- 2 photos format identité (mettre le nom derrière, pour l'école)

Pour les inscriptions à l'école, fournir en plus :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat de radiation de l'ancienne école (si l'enfant a déjà été scolarisé)

2- À L'école :

Une fois le dossier complet déposé en mairie, vous pourrez si besoin rencontrer le directeur.

Pour cela, prendre rendez-vous via le lien suivant :

<https://evento.renater.fr/survey/reunion-accueil-nouvelles-familles-rleu2q8l>

La visite de l'école pour les parents des nouveaux élèves se fera

Le samedi 27 juin à 10h.